



FAITES LA DIFFÉRENCE - REJOIGNEZ LA COMMISSION EUROPÉENNE

Vous souhaitez contribuer à façonner l'avenir de l'Union européenne ? Rendre la planète plus verte, promouvoir une société plus juste ou soutenir les entreprises et l'innovation au sein de l'UE ? Dans ce cas, venez travailler à la Commission européenne, où vous pourrez vraiment faire la différence !

Le personnel de la Commission est un groupe diversifié de personnes motivées pour contribuer à faire de l'Europe - et du monde - un endroit meilleur. Elles viennent des 27 États membres de l'Union européenne. Des nationalités, des langues et des cultures différentes font de la Commission un lieu de travail dynamique et ouvert à tous.

NOUS OFFRONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES ET BIEN PLUS ENCORE :

- Des positions intéressantes et stimulantes avec de nombreuses possibilités de formation et d'acquisition de nouvelles aptitudes et compétences tout au long de votre carrière ;
- Des opportunités de travailler dans plusieurs domaines d'activités durant votre carrière ;
- Des conditions de travail flexibles et la possibilité de télétravail - nous tenons à votre équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- Un package financier compétitif, comprenant des régimes attractifs en matière de pension et de couverture en cas de maladie et d'accident ;
- Des écoles multilingues pour vos enfants ;
- Nous sommes également fiers d'être un employeur respectueux de l'égalité des chances et promouvons la diversité et l'inclusion.

Nous recrutons des profils très divers :

Nous ne recrutons pas seulement des politologues et des juristes, mais aussi toutes sortes de profils, y inclus des spécialistes dans les sciences naturelles, des linguistes, des économistes, ainsi que des chauffeurs et des ingénieurs.

Pour en savoir plus [Priorité aux personnes — Travailler à la Commission européenne - Commission européenne \(europa.eu\)](#)



PERSONNEL RECRUTÉ SOUS CONTRAT

La Commission européenne recrute souvent, en plus de ses fonctionnaires permanents, des agents non permanents. Il existe deux catégories d'agents non permanents :

- Des agents temporaires sont recrutés pour occuper des postes vacants pendant une période déterminée ou pour effectuer des tâches spécialisées.
- Des agents contractuels peuvent fournir une capacité supplémentaire dans des domaines spécialisés où le nombre de fonctionnaires disponibles est insuffisant ou effectuer un certain nombre de tâches administratives ou manuelles. Ils sont généralement recrutés sous contrat à durée déterminée (maximum 6 ans dans une institution de l'UE), mais dans certains cas, ils peuvent se voir proposer des contrats à durée indéterminée (dans les offices, les agences, les délégations ou les représentations).

Pour plus d'informations sur les différentes catégories de personnel



Coordonnateur/trice de support logistique

À l'office pour les infrastructures et la logistique à Bruxelles de la commission européenne

Titre du poste : Coordonnateur/trice de support logistique

Domaine : BÂTIMENTS et FOURNITURES

Où : Unité OIB.RE.1.002

Groupe de fonctions : GF III

Type de contrat : 3bis

Manifestez votre intérêt jusqu'au : 23/04/2025 - 12.00 (midi, heure de Bruxelles)

NOUS SOMMES

Au sein du département OIB.RE, responsable de la gestion des biens immobiliers, se situe l'unité OIB.RE.1 "Mise en œuvre de la politique immobilière, gestion du parc et des projets immobiliers" projets de construction, d'aménagement et de rénovation des immeubles) » Bruxelles, qui compte environ 50 personnes et a deux missions principales :

Le secteur RE.1.001 gère l'allocation des espaces des différentes DGs et services, l'implantation des services, la planification des travaux et déménagements, la mise en conformité des plans à la charte graphique ainsi que la conception, transformation des espaces de bureaux en espaces collaboratifs dynamiques de la programmation à la mise en œuvre et au suivi des projets.

Le secteur RE.1.002 gère des projets d'aménagement et de rénovation des immeubles. Il s'agit de projets moyens jusqu'aux projets de plus de 200 Mio €.

NOUS PROPOSONS

Pour le secteur OIB.RE.1.002, nous proposons un poste AC GF III pour un(e) collègue dont les responsabilités seront principalement consacrées à la gestion des informations, documents, et archives techniques du parc immobilier de la Commission Européenne gérés par le département OIB RE. Ce/cette collègue sera notamment chargé de :

- Analyser et valider les besoins d'informations techniques des utilisateurs des unités opérationnelles
- Créer les spécifications techniques et les processus pour l'obtention et la mise à jour des informations graphiques et alphanumériques
- Contribuer à l'élaboration et à l'optimisation des processus de gestion des informations techniques patrimoniales et des processus de mise à jour de la documentation
- Organiser et structurer les archives (plans, dossiers techniques) papier et électronique ; Assurer la cohérence dans le classement des documents
- Conduire le projet d'implémentation du BIM (Modélisation des informations du bâtiment) à OIB RE en collaboration avec les unités opérationnelles concernées et le service IT



- Élaboration d'une documentation décrivant le système de gestion documentaire y compris les documents relatifs au système BIM (prescriptions pour appels d'offre, etc.)
- Assister et conseiller les unités opérationnelles sur les processus mis en place pour la gestion de la documentation technique
- S'assurer que les unités opérationnelles sont capables d'utiliser les nouveaux outils de gestion documentaire en collaboration avec le service IT
- Communiquer les besoins des utilisateurs au service IT, suivi des projets d'implémentation des nouveaux outils
- Encoder les références des documents dans la base de données "archives"
- Servir de correspondant pour les demandes de documents graphiques de l'OIB
- Agir comme agent de liaison entre unités opérationnelles du département RE et service IT
- Contribuer à enrichir la communication interne et le partage de connaissances dans le département

NOUS RECHERCHONS

Nous recherchons un(e) un(e) nouveau (nouvelle) collègue qui, au sein du secteur RE.1.002, rejoindra l'équipe de gestion et archivage des documents techniques.

Le profil idéal pour le poste est un(e) candidat(e) dynamique, motivé(e) et devra avoir démontré :

1. Obligatoire

- Une expérience de minimum 5 ans dans le domaine technique de la construction (tous corps d'état)
- Une bonne connaissance des logiciels de gestion documentaire (librairies, archives,)

2. Souhaité

- Compétences en gestion d'équipe
- Posséder d'excellentes aptitudes aux contacts, au dialogue et à la communication
- Une connaissance du logiciel de gestion d'archivage BIM serait un avantage

3. Qualités personnelles requises et évaluées au cours de l'entretien

- Proactivité
- Esprit d'équipe et capacité de leadership
- Organisation et planification, aptitude à fixer des priorités, rigueur
- Orientation client
- Communication efficace
- Autonomie

4. Langues

- Une bonne connaissance du français et/ou de l'anglais constitue un avantage.



COMMENT MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT ?

Afin de garantir l'égalité d'accès à tous, la Commission recrute à partir d'une base de données permanente de candidatures spontanées. Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à aider les recruteurs à identifier les candidats potentiellement intéressés dans cette base de données.

En pratique, pour manifester votre intérêt, veuillez suivre les deux étapes suivantes :

1. Si vous n'êtes pas encore inscrit dans la base de données ouverte en permanence d'EPSO, veuillez le faire à l'adresse suivante : [CAST Permanent](#). Veuillez sélectionner parmi les procédures de sélection de l'agent contractuel le profil permanent CAST qui correspond le mieux à votre formation et à votre expérience.

2. Vous devez envoyer vos documents en un seul format pdf dans l'ordre suivant :
1. Votre CV 2. Formulaire de candidature dûment complété.
Veuillez envoyer ces documents avant la date de clôture de la publication à l'adresse suivante : [OIB-VACANCIES@ec.europa.eu](mailto:<u>OIB-VACANCIES@ec.europa.eu</u>) en indiquant la référence de l'appel à manifestation d'intérêt EC/OIB/2025/472383 en objet.

Aucune candidature ne sera acceptée après la date de clôture de la publication.



ANNEXE

1. Sélection

➤ Suis-je éligible pour postuler ?

Vous devez remplir les critères d'éligibilité suivants lors de la validation de votre candidature :

Nos règles prévoient que vous ne pouvez être recruté en tant qu'agent contractuel auprès de la Commission européenne que si vous répondez aux critères suivants:

Critères généraux:

- Être citoyen d'un État membre de l'UE et jouir de tous vos droits en tant que citoyen;
- Avoir rempli toutes les obligations imposées par les lois applicables en matière de service militaire;
- Être physiquement apte à exercer les fonctions liées au poste;
- Produire les références de moralité appropriées quant à l'aptitude à l'exercice des fonctions.
- Avoir réussi un EPSO CAST dans le groupe de fonctions du poste à pourvoir. Au stade de la candidature, il suffit d'être enregistré dans la base de données [EPSO CAST](#).

Qualifications:

- (a) avoir un niveau d'enseignement post-secondaire attesté par un diplôme OU
- (b) un niveau d'enseignement secondaire attesté par un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur.

Seuls les diplômes délivrés ou reconnus équivalents par les autorités des États membres de l'UE (par exemple par le ministère de l'Éducation) seront acceptés.

Langues:

- Avoir une connaissance approfondie (niveau C1 minimum) de l'une des 24 langues officielles de l'UE¹
- ET avoir une connaissance satisfaisante (niveau B2 minimum)² d'une deuxième langue officielle de l'UE, dans le cadre de l'exercice des fonctions.

¹ Les langues officielles de l'Union européenne sont : BG (bulgare), CS (tchèque), DA (danois), DE (allemand), EL (grec), EN (anglais), ES (espagnol), ET (estonien), FI (finnois), FR (français), GA (irlandais), HR (croate), HU (hongrois), IT (italien), LT (lituanien), LV (letton), MT (maltais), NL (néerlandais), PL (polonais), PT (portugais), RO (roumain), SK (slovaque), SL (slovène), SV (suédois).



➤ Qu'en est-il des étapes de sélection ?

L'unité de sélection choisit dans la base de données EPSO³ les candidats ayant le profil approprié et les convoque à un entretien. Pour l'entretien, un panel de sélection est mis en place afin d'évaluer les meilleurs candidats. En raison du grand nombre de candidatures que nous pourrions recevoir, seuls les candidats sélectionnés pour l'entretien seront informés.

² Pour plus de détails sur les niveaux de langue, veuillez consulter le Cadre européen commun de référence pour les langues (<https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>).

³ Par conséquent, les candidats qui n'ont pas encore réussi un CAST au niveau du Groupe de fonctions requis, doivent enregistrer leur profil à cette adresse : <https://eu-careers.europa.eu/fr/job-opportunities/open-vacancies>.



2. Recrutement

Le/la candidat(e) sélectionné(e) pour le recrutement devra fournir des documents justificatifs des déclarations faites dans la base de données et, si jugé pertinent, dans l'appel à manifestation d'intérêt.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra se soumettre à un examen médical obligatoire préalable au recrutement et effectué par la Commission.

Type de contrat et conditions de travail :

Le lieu de travail sera **Bruxelles**.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera engagé(e) en qualité d'**agent contractuel en vertu 3bis du Régime Applicable aux autres Agents, dans le groupe de fonctions GF III**. Des informations générales sur les agents contractuels sont disponibles sur ce lien.

Le grade ainsi que l'échelon dans ce grade, seront définis sur la base de l'expérience professionnelle antérieure des candidats, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) fixant les critères applicables à la classification dans l'échelon de l'engagement.

Le premier contrat sera de 2 ans. Le contrat peut être renouvelé dans l'intérêt du service pour une durée déterminée. Si un deuxième renouvellement du contrat est dans l'intérêt du service, le contrat sera à durée indéterminée.

La durée des renouvellements sera définie selon les règles générales d'exécution applicables à ce moment-là, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) relative aux politiques d'engagement et de recours aux agents contractuels.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) devra accomplir une période de stage de neuf mois.

La rémunération des agents consiste en un traitement de base complété par des indemnités spécifiques, y compris, si applicable, des indemnités d'expatriation et des allocations familiales. Les dispositions régissant le calcul de ces indemnités peuvent être consultées dans le Régime Applicable aux autres Agents. En tant que membre du personnel des institutions européennes, votre rémunération est soumise à un impôt prélevé par ces institutions.

La Commission européenne applique une politique d'égalité des chances et de non-discrimination conformément à l'article 1d du statut.

Pour plus d'informations sur les conditions de travail, veuillez consulter la rubrique [Conditions de travail et avantages des carrières dans l'UE](#).



Pour les informations relatives à la protection des données, veuillez consulter la [politique de confidentialité](#) spécifique au point "7. Information des personnes concernées sur leurs droits", pour connaître vos droits et la manière de les exercer en plus de la politique de confidentialité résumant le traitement de vos données.